

<b>BILAN</b>	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
<b>Actif</b>		
Caisse	9'355	10'538
La Poste	58'649	31'053
Banque Cantonale Vaudoise	2'799'661	2'478'833
<b>Liquidités</b>	<b>2'867'665</b>	<b>2'520'424</b>
Débiteurs	1'038'211	917'882
Actifs transitoires	950'472	1'249'263
<b>Réalisables à court terme</b>	<b>1'988'683</b>	<b>2'167'145</b>
Placements affectés	650'160	617'047
Mobilier, équipements	299'803	409'101
Immeubles	7'189'237	7'418'670
<b>Immobilisés</b>	<b>8'139'200</b>	<b>8'444'818</b>
<b>Total</b>	<b>12'995'548</b>	<b>13'132'387</b>
<b>Passif</b>		
Créanciers fournisseurs	218'263	278'660
Créanciers divers	36'897	108'710
Passifs transitoires	2'440'919	2'692'632
Provision pour pertes sur débiteurs	67'000	50'500
Emprunts à long terme	7'973'969	8'175'487
<b>Fonds étrangers</b>	<b>10'737'048</b>	<b>11'305'989</b>
Fonds et réserves	1'497'043	1'481'493
Fonds de réserves et d'innovation	264'905	
Capital de dotation	80'000	80'000
<b>Fonds propres</b>	<b>1'841'948</b>	<b>1'561'493</b>
Résultat reporté	0	193'712
Résultat exercice	416'552	71'193
<b>Compte de régularisation de passif</b>	<b>416'552</b>	<b>264'905</b>
<b>Total</b>	<b>12'995'548</b>	<b>13'132'387</b>

## Comptes d'exploitation 2011

Nb Annualisé d'étudiants 671

01.01. 2011 au 31.12.2011	Comptes	Budget
<b>Charges</b>		
Total salaires	17'223'478	16'512'870
Total charges sociales	3'520'269	3'429'000
Total autres charges du personnel	93'819	105'000
<b>Total charges du personnel</b>	<b>20'837'566</b>	<b>20'046'870</b>
Total charges d'enseignement, matériel	872'986	822'000
Total charges mobilières et immobilières	1'278'915	1'300'150
Total charges d'administration et divers	1'542'215	1'335'800
Total charges financières	293'259	307'000
Attribution à des fonds et réserves	2'045	0
<b>Total des charges de fonctionnement</b>	<b>3'989'420</b>	<b>3'764'950</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>24'826'986</b>	<b>23'811'820</b>
<b>Produits</b>		
Chiffre d'affaires	5'215'549	4'770'000
Total produits immobiliers	48'827	50'000
Total produits financiers	6'488	20'000
Total subventions et dons	3'901'805	3'016'820
Prélèvement sur les fonds et réserves	869	0
<b>Total des produits</b>	<b>9'173'538</b>	<b>7'856'820</b>
<b>Excédent des charges d'exploitation</b>	<b>15'653'448</b>	<b>15'955'000</b>
Forfaits enveloppe HES	13'610'344	14'026'854
Complément cantonal Vaud - HES	2'459'656	2'043'146
<b>Couverture de l'excédent des charges</b>	<b>16'070'000</b>	<b>16'070'000</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS ET DE LA COUVERTURE</b>	<b>25'243'538</b>	<b>23'926'820</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>416'552</b>	<b>115'000</b>

## **Rapport de l'organe de révision**

au Conseil de fondation de

### **FONDATION ECOLE D'ETUDES SOCIALES ET PEDAGOGIQUES, Lausanne**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de FONDATION ECOLE D'ETUDES SOCIALES ET PEDAGOGIQUES, comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

#### *Responsabilité du Conseil de fondation*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Pully, le 20 avril 2012

Léman Audit SA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yanick Platel', is written over a horizontal line.

Yanick Platel

Expert-réviseur agréé (ASR 101899)  
Réviseur responsable

### **Annexe**

- Comptes annuels